



**HAL**  
open science

## Contacts de langues, contacts de normes...

Fabienne Leconte

► **To cite this version:**

Fabienne Leconte. Contacts de langues, contacts de normes... Espace, mobilités et éducation plurilingue, 2016. hal-01895832

**HAL Id: hal-01895832**

**<https://hal.science/hal-01895832>**

Submitted on 15 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Contacts de langues, contacts de normes : évolutions dans l'immigration sénégalaise en France

Fabienne Leconte

**Résumé** : Cet article analyse les pratiques langagières des migrants sénégalais en France depuis une vingtaine d'années et leur évolution. Sont exposées dans un premier temps, les caractéristiques historiques, sociales, langagières des premières migrations sénégalaises vers la France qui influent sur les pratiques de transmission des langues premières aux enfants, comme la maîtrise ou non du français et de la littératie, les aspects collectifs des migrations. Dans une seconde partie sont abordées les caractéristiques principales des évolutions : un accès au français et un investissement différencié à l'apprentissage de celui-ci des hommes et des femmes ; un maintien des langues africaines dans les familles dans une communication hybride avec le français. Les contacts de langues dans les familles prennent des formes différentes selon les caractéristiques sociales, linguistiques et culturelles. Ces évolutions sont mises en relation dans un troisième temps avec les changements concernant les représentations des parlars mixtes et de la valorisation de l'écrit selon les groupes au Sénégal et en Mauritanie pendant la même période.

**Mots-clés** : contacts de langues, migration sénégalaise, transmissions familiales, genre, normes.

La présente contribution s'appuie sur des recherches menées depuis le milieu des années quatre-vingt dix en France sur les pratiques langagières et de transmission dans l'immigration sénégalaise en France (Leconte 1997 et passim). La période retenue : une vingtaine d'années permet de mettre au jour certaines dynamiques à l'œuvre. Nous souhaitons d'autre part, relier les évolutions des pratiques langagières des normes qui régissent la communication dans les familles, dans l'immigration sénégalaise à l'évolution de celles-ci au Sénégal afin d'appréhender conjonctions et divergences. Toutefois, dans le cadre de cet ouvrage, issu d'un colloque en hommage à Caroline Juillard tenu à Dakar, nous mettrons l'accent particulièrement sur ce qui peut faire écho à ses propres travaux : l'hétérogénéité des plurilinguismes (Juillard 2005), les rôles et comportements langagiers différenciés des femmes et des hommes (Juillard et Dreyfus 2005) et les questions d'éducation, ici avec des modèles linguistiques et culturels différents.

Par ailleurs, afin de mettre en relation les pratiques et représentations dans les deux espaces de référence que sont la France et le Sénégal, nous nous appuyerons sur une conception circulante des langues mises en jeu dans les migrations (Deprez 2000). Cela permettra d'appréhender les influences réciproques entre les espaces de référence par le rôle des diasporas, l'influence des glottopolitiques et des représentations circulantes sur les langues. Ces contacts de langues sénégalaises avec le français en France interviennent dans un contexte d'approfondissement des contacts culturels, économiques, politiques et technologiques commencés avec la colonisation. D'un pays à l'autre, dans les bagages des migrants et les soutes des avions, circulent des biens, des objets, mais aussi des langues et des représentations langagières.

## 1. D'une migration d'hommes seuls à une migration familiale

La migration des Sénégalais vers la France est ancienne (Leconte 1997, Nicollet 1992, Quiminal 1991, Timera 1996). Les pionniers furent d'abord des marins manjak et soninké, originaires de Guinée Bissau et de la moyenne vallée du fleuve Sénégal qui furent autorisés à débarquer pendant la première guerre mondiale. La pénurie d'hommes due à la guerre est à l'origine de la levée de l'interdiction de débarquer dans les ports français pour les marins noirs. Cette présence, d'hommes seuls dans les grands ports français (le Havre, Dunkerque, Marseille), était fréquemment entrecoupée de séjours au pays pendant l'entre deux guerres. Parallèlement à cette migration ouvrière, les premiers étudiants africains vinrent poursuivre leurs études à Paris.

Ces pionniers furent relayés après la seconde guerre mondiale par une migration de main d'œuvre plus importante, organisée par le patronat et l'État français. Ce fut d'abord des Manjak<sup>1</sup> et des Soninké, comme pour la vague précédente, bientôt relayés par des Pulaar. Cette migration d'hommes seuls allant de l'usine au foyer était quasiment invisible pour les Français, ce qui explique le peu d'études sociolinguistiques consacrées à ces populations jusqu'au milieu des années quatre-vingt dix. On notera toutefois les travaux de G. Galtier consacrés aux langues des résidents des foyers de travailleurs dans la région parisienne.

L'arrêt officiel de l'immigration en 1974 va favoriser le regroupement familial et l'installation durable des populations originaires d'Afrique noire. Le regroupement familial sera massif à cette période. L'émergence d'une seconde génération d'enfants nés sur le sol français rendra visible une population qui était restée très largement ignorée quand elle ne concernait que des hommes seuls. C'est donc auprès de cette deuxième génération née en France et de leurs parents que j'ai réalisé mes premières recherches au milieu des années quatre-vingt dix. Vivant et travaillant en Haute-Normandie, j'ai réalisé mes enquêtes dans cette région où les Sénégalais étaient majoritaires parmi les Africains noirs. Pour ce faire, une enquête quantitative fut réalisée par questionnaire auprès d'enfants et d'adolescents originaires d'Afrique noire scolarisés en cours moyen et collège. Nous avons touché un tiers de la population concernée du département. Cette enquête étant la première du genre, il était nécessaire qu'elle touche un nombre important de personnes pour dresser un état des lieux. Les lycéens ne furent en revanche pas interrogés : ils étaient alors très peu nombreux tant la pyramide des âges de la seconde génération était resserrée.

L'enquête par questionnaire a été complétée par de nombreuses observations, participantes souvent, effectuées sur plusieurs années, par des entretiens auprès d'adultes et d'enfants ou d'adolescents. Les quelques remarques présentées ci-dessous s'appuient sur l'ensemble de ces observables.

Compte tenu du caractère pionnier des ces enquêtes concernant les personnes originaires d'Afrique sub-saharienne, nous n'avons pas sélectionné a priori de nationalité des parents, ce parti pris « pan africain » a permis des comparaisons intéressantes entre des grandes zones géographiques. Il faut au reste souligner que la nationalité n'est pas toujours le critère le plus pertinent. Les groupes les plus représentés en Haute-Normandie sont à cheval sur le territoire de plusieurs États. Les frontières héritées de la colonisation ont séparé des populations : les Manjak entre le

---

<sup>1</sup> Par souci de cohérence, nous n'accordons ni les noms de peuples ni les adjectifs référant à des groupes culturels africains.

## Contacts de langues, contacts de normes...

Sénégal et la Guinée Bissau, les Pulaar (Toucouleurs) entre la Mauritanie et le Sénégal, les Soninké entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. De plus, les Manjak qui sont venus pendant la guerre d'indépendance (1945-1975) ont été enregistrés à Dakar car l'émigration était interdite par le pouvoir salazariste. Ils furent donc considérés à leur arrivée en France comme ayant la nationalité sénégalaise bien qu'ils venaient majoritairement de Guinée Bissau.

Quatre groupes ethno-linguistiques se détachent nettement dans les enquêtes effectuées en contexte scolaire. Interrogés sur leur langue de première communication et / ou la langue utilisée à la maison avec leurs parents, le pulaar est arrivé largement en tête avec un tiers de l'échantillon suivi par le manjak (un quart) puis le lingala (15 %) et le soninké (10 %). Le wolof arrive en cinquième position.

La quatrième position du soninké peut surprendre lorsque l'on connaît l'ancienneté et l'importance numérique des Soninké dans les foyers. Toutefois, les Soninké, contrairement aux Pulaar et aux Manjak ont peu pratiqué le regroupement familial. Les hommes vivant seuls en foyer sont toujours nombreux aujourd'hui.

Pour les trois groupes d'origine sénégalaise, mauritanienne et guinéenne les plus nombreux (pulaar, manjak, soninké), la langue déclarée par les enfants comme majoritaire dans la communication entre parents et enfants demeurait la langue du groupe culturel. Cette situation contrastait avec celle des ressortissants d'Afrique centrale qui privilégiait souvent une identité francophone dans la communication avec leurs enfants. Enfin, le wolof occupe une position intermédiaire entre ces deux pôles : présent dans les familles mais avec le français.

Ces écarts s'expliquent tout d'abord par des caractéristiques sociales. Les personnes originaires du Sahel migrant en France furent d'abord des ruraux fréquemment peu ou pas scolarisés qui avaient une maîtrise faible du français lors de leur arrivée en France. Par exemple, la ville du Havre qui a accueilli une importante communauté pulaarophone et soninképhone est la seule ville de France où une médiation linguistique et culturelle a été organisée, à partir des années quatre-vingt et durant vingt-cinq ans, à la maternité sous forme d'embauches par l'hôpital de six médiatrices, maghrébines et africaines de façon pérenne. Les difficultés de communication entre les parturientes et le personnel soignant rendaient les relations particulièrement difficiles et pouvaient mettre en péril la santé des mères et celle des enfants (nous y reviendrons). Autre exemple, des hommes originaires de la région du Fleuve Sénégal, titulaires du baccalauréat et poursuivant des études supérieures se sont vus offrir une chambre gratuite dans un foyer de l'agglomération rouennaise en échange de cours de français et d'alphabétisation. L'importance des réseaux communautaires est aussi bien plus grande pour les personnes originaires des régions rurales que pour les citadins. Le degré de francophonie se conjugue ici avec des dynamiques identitaires particulièrement fortes pour ces trois groupes. Il est probable en outre que « l'effet province », les agglomérations havraise, rouennaise et elbeuvienne ne sont pas si vastes, renforce les réseaux communautaires et partant la pratique des langues premières.

La situation est différente pour le wolof et les autres langues sénégalaises (sérère, diola). Les familles étaient peu nombreuses, fréquemment citadines, moins concernées par les réseaux communautaires et surtout souvent partiellement francophones lors de leur arrivée en France. De plus, le wolof est en expansion au Sénégal, sa transmission en France n'est pas considérée comme indispensable au maintien de la langue et du groupe. Notons toutefois que le wolof conserve sa fonction véhiculaire entre Sénégalais et Guinéens dans les interactions quotidiennes entre adultes. Malgré cette fonction

véhiculaire, ce n'était pas la première langue transmise aux enfants lorsqu'il était langue première de la mère et que la langue du père était différente (pulaar ou soninké). On touche ici à l'importance de la langue dans la définition de l'identité ethnique – patrilinéaire ici.

Pour terminer ce panorama de la situation dans les années quatre-vingt dix, il faut noter la tendance à la réduction du plurilinguisme à la deuxième génération. Les enfants nés et ayant passé une partie de leur enfance en Afrique parlent, lors de leur arrivée en France, au moins la langue véhiculaire du pays en plus de la langue du groupe ethnique. La langue véhiculaire est souvent la mieux maîtrisée. Il n'en est pas de même pour les enfants nés en France ou arrivés très jeunes : le plurilinguisme africain tend à se réduire à un bilinguisme langue du groupe / français, certaines langues européennes apprises en contexte scolaire venant compléter par la suite le répertoire. Lorsque la durée du séjour s'accroît et que les deux générations sont réunies, le code de communication dans la famille devient le parler bilingue français / langue du groupe. En cela, les pratiques langagières rejoignent celles d'autres groupes de migrants.

## 2. Appréhender les évolutions

Les résultats présentés très brièvement ici ont été confirmés par d'autres recherches, effectuées dans le courant des années deux mille (Leconte et Mortamet 2005, Leconte 2013) qui incluaient les migrations originaires d'Afrique noire sans les spécifier : recherches portant sur les représentations du plurilinguisme d'adolescents scolarisés en classe d'accueil et sur l'appropriation du français par les adultes migrants. Nous y avons naturellement rencontré des adolescents et jeunes adultes sénégalais. Les collégiens pulaar, garçons ou filles avaient été envoyés quelques années au pays par leurs parents. L'interruption de leur scolarisation pendant plusieurs années a nécessité un passage par des structures spécifiques avant de reprendre une scolarité ordinaire. La scolarisation en école coranique ne permettait pas de combler le fossé scolaire avec les autres élèves de leur classe d'âge. Ce séjour, jamais choisi, au village de l'un puis de l'autre parent a toujours été mal vécu. Du point de vue langagier, il a permis aux enfants d'améliorer leur compétence en pulaar et d'apprendre le wolof, considéré désormais comme faisant partie de leur répertoire. L'arabe bien qu'étudié à l'école coranique n'y était en revanche pas intégré.

Les jeunes Soninké rencontrés étaient tous des garçons un peu plus âgés. Ils avaient grandi au village et étaient arrivés en France à l'âge de 16 ou 18 ans pour continuer l'œuvre de leurs pères et grands-pères : faire vivre la famille au village. Une vie d'homme seul en foyer en France allait permettre d'envoyer le maximum d'argent sur place. Les jeunes rencontrés se sentaient honorés de cette mission. Notons que pour l'un d'entre eux, sa scolarité au collège avait été effectuée à Dakar, ce qui avait permis la maîtrise du wolof et surtout une adaptation à la vie urbaine avant de venir en France. Les langues employées au quotidien étaient le français et le soninké et, lorsque la situation s'y prêtait, le pulaar et le wolof.

Ces quelques observations ne montrent pas d'évolutions majeures, plutôt l'importance réaffirmée des structures sociales traditionnelles. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu appréhender de manière plus fine les évolutions dans les pratiques langagières dans la migration sénégalaise et mauritanienne. Nous avons donc, en collaboration avec A-B. Kébé, répondu favorablement à un appel d'offres de la DGLFLF

## Contacts de langues, contacts de normes...

demandant de recueillir et d'analyser de la parole mixte français / langues de France, langues parlées en France.

L'objectif de cette recherche était d'appréhender les évolutions, y compris du point de vue des normes. Une recherche récente effectuée par Kébé (2011) montrait une tendance au rejet des emprunts au français chez des journalistes wolophones travaillant pour des radios privées ; ce phénomène puriste se retrouvait-il en France ? Était-il le même pour ces deux langues ? Les représentations concernant les langues en présence et leur hybridation allaient être analysées en lien avec des pratiques recueillies dans les familles. Les deux langues pular et wolof en contact avec le français ont été choisies d'abord en fonction des compétences langagières des membres de l'équipe. L'une langue véhiculaire du pays, l'autre investie de fortes connotations identitaires présentaient en outre l'intérêt de faire l'objet de représentations différentes dues à leur fonctions divergentes dans les pays d'origine.

Nous avons du reste choisi une méthodologie originale permettant de recueillir de la parole mixte dans des conditions le plus écologique possible en confiant des enregistreurs à des familles après avoir expliqué les buts de la recherche et donné toutes les garanties quant à l'anonymat des personnes. Dans les faits, moins d'enregistrements qu'escomptés ont été obtenus. Il est nécessaire que la relation de confiance soit forte pour que les gens acceptent de s'enregistrer dans leur intimité. Cela peut prendre un temps très long. Malgré les difficultés nous avons pu recueillir des enregistrements dans des familles wolof et pular, parlant donc une langue véhiculaire ou vernaculaire, dont les durées de séjour varient de 3 à 30 ans et le nombre d'enfants de 3 à 12, les parents ayant été un peu, beaucoup, scolarisés en français. L'enquête fut donc avant tout qualitative mais les personnes concernées représentent plutôt bien la migration pularophone et wolophone dans sa diversité.

Du point de vue des pratiques langagières, voici un résumé très sommaire des pratiques dans chaque famille :

- Famille 1 (Sénégalais, mère divorcée vit avec ses 3 enfants de 15 à 18 ans tous nés en France). Le code mixte est employé par la mère, les enfants parlent en français.
- Famille 2 (Sénégalais, mère et 12 enfants de 3 à 20 ans ; le père n'est pas présent pendant les enregistrements) : alternance généralisée pular - français pour les interactions entre enfants, majoritaires dans le corpus – mère usage exclusif du pular.
- Famille 3 (couple 3 enfants scolarisation primaire – Mauritanien, en France depuis 3 ans) usage quasi exclusif du pular dans la communication parents enfants.
- Famille 4 (père de famille Sénégalais en France depuis 30 ans, surtout conversation entre adultes) répartition des usages – pular, langue de la tradition ; wolof, langue non marquée entre adultes ; français adressé aux enfants. L'enregistrement a eu lieu le jour de la fête de l'Aïd, présence de visiteurs.

Ce résumé permet de tirer un bref bilan en adéquation avec des observations effectuées par ailleurs. On note tout d'abord le maintien d'une communication partiellement en langue africaine, y compris lorsque la famille est en France depuis très longtemps et que tous les enfants sont scolarisés. Une durée longue du séjour en France ne les fait pas disparaître. Le deuxième enseignement est une plus forte pratique du pular que du wolof notamment entre enfants et avec les enfants. Cette plus grande résistance du

pulaar était déjà perceptible dans les années quatre-vingt dix et renvoie à des pratiques de défense et de promotion de la langue particulièrement actives au Sénégal et en Mauritanie. De notre point de vue, il est remarquable que la famille mauritanienne ait la glottopolitique la plus résolue de maintien du pulaar à la seconde génération. Les parents ont tous les deux été scolarisés en français jusqu'en terminale, il ne s'agit donc pas d'un choix par défaut. On peut relier ces pratiques aux conflits linguistiques opposant Maures et Négro-Africains en Mauritanie. On voit ici l'influence des situations africaines sur les pratiques en France.

Enfin, dans la famille trilingue, la répartition des usages apparaît « attendue » compte tenu des valeurs affectées à chacune des langues. Le pulaar, langue de la tradition, est employé pour les salutations, les vœux et pour commenter les déboires conjugaux d'un tiers non présent physiquement mais au téléphone. Le wolof apparaît comme la langue non marquée dans les interactions entre adultes qui passent au français pour s'adresser aux enfants.

### 2.1. Un enjeu d'autonomie et de pouvoir : l'accès au français des femmes

Parallèlement, nous avons mené des entretiens avec six adultes, trois femmes et trois hommes, vivant dans la région depuis plusieurs décennies et occupant ou ayant occupé des fonctions de médiation linguistique et culturelle entre les familles sénégalaises et les institutions françaises, que cette médiation soit institutionnalisée ou non sous forme de salariat associatif ou municipal. Les trois femmes sont interprètes-médiatrices ou formatrices en français et insistent sur l'importance de la maîtrise du français par les femmes, sur le travail qu'elles ont pu mener auprès d'elles : cours de français, alphabétisation, accompagnement social. A l'inverse, les trois hommes insistent sur le maintien de la langue première et la transmission aux enfants. Deux d'entre eux interviennent dans la préparation des jeunes à l'épreuve de langue rare peul du baccalauréat.

Les femmes, particulièrement pulaar et soninké, sont arrivées massivement dans les années quatre-vingt. Souvent non scolarisées et arrivant directement du village, elles étaient peu adaptées à la vie urbaine, très souvent non francophones. Nicollet (1992), à partir de la situation havraise, relève une différence d'âge d'environ 15 ans entre les époux. C'est aussi la durée moyenne de présence en France de l'époux lorsqu'il fait venir sa femme à cette période. Les maris ont eu le temps d'apprendre au moins des rudiments de français sur le tas. Cela sera plus difficile pour les femmes qui seront confinées à la maison avec de jeunes enfants dans un premier temps. Elles perdront l'autonomie, y compris financière qu'elles avaient en Afrique. Dans ce contexte, la maîtrise du français oral et écrit devient un enjeu important. Une de nos informatrices, interprète-médiatrice à la maternité du Havre au moment de l'enquête (2010-2011) est un témoin précieux de l'évolution des pratiques langagières chez les familles peules du Havre. Son travail a consisté à partir des années quatre-vingt à accompagner les femmes qui venaient accoucher à la maternité dans un contexte d'altérité linguistique et culturelle radicale. Naturellement, sa mission s'est prolongée à la PMI (protection maternelle et infantile) pour le suivi médical des enfants et dans des structures d'alphabétisation et d'enseignement du français.

Concernant son rôle à la PMI, Fatou nous narre une anecdote aussi amusante qu'intéressante. Dans un premier temps, les enfants pas encore scolarisés ne pouvaient jouer le rôle de médiateurs linguistiques, elle comptait donc sur les maris pour lire

## Contacts de langues, contacts de normes...

l'heure et la date du rendez-vous notées sur un papier afin que les femmes reviennent à la PMI faire vacciner leurs enfants. Mais elles venaient n'importe quand : les maris avaient caché à leurs épouses qu'ils ne savaient pas lire le français et donnaient dates et heures au hasard. Fatou a donc dû téléphoner la veille de chaque rendez-vous pour le rappeler. Elle a surtout démasqué des compétences qui n'en étaient pas, amenant ainsi une perte de prestige pour ces messieurs auprès de leurs épouses. Certains sont venus se plaindre auprès d'elle. Voici ce qu'elle en dit : « *alors les maris ont dit pourquoi tu les a dit que nous on ne savez pas lire* ».

Même si certains maris furent démasqués sur la réalité de leur maîtrise de l'écrit en français, les relations furent d'abord plutôt bon enfant. Mais elles devinrent plus conflictuelles lorsque les femmes se renseigneront pour obtenir le divorce ou lorsque les jeunes filles refuseront d'être mariées au pays avec un homme choisi par leurs parents. Le droit français est beaucoup plus favorable aux femmes que le droit coutumier pulaar. Là encore, c'est la maîtrise du français oral et écrit qui permet d'obtenir les informations nécessaires à l'obtention de ses droits. Le rôle de l'interprète-médiatrice, salariée d'une institution française, est d'informer les femmes. Les pressions de la part de la communauté masculine ont été telles, que certaines interprètes médiatrices démissionneront de leur travail, d'autres se limiteront à l'aspect strictement sanitaire du métier pour éviter de s'exposer à des critiques. Fatou nous relate qu'elle a été considérée comme responsable dès qu'il y avait un divorce dans la communauté. Certains hommes lui reprochent d'informer les femmes sur leurs droits : « *et les papas ont dit pourquoi je dis les droits aux femmes* ». Elle se défend en arguant qu'en tant que salariée d'une institution française, elle ne fait que son travail. L'information sur les droits dépasse largement le cadre des relations conjugales et familiales mais concerne aussi des institutions françaises comme l'ANPE. Son but est avant tout que les femmes apprennent à parler français, à le lire et à l'écrire et deviennent ainsi autonomes dans les relations avec les diverses institutions.

Elle donne comme exemple le fait que beaucoup de femmes ont été radiées de l'ANPE après avoir dit oui à toutes les questions qu'on leur posait pour ne pas importuner l'interlocuteur et montrer leurs difficultés de compréhension. En prenant ces exemples, elle met à distance les accusations dont elle a été l'objet. Elle considère qu'on peut garder ses langues et cultures premières tout en s'adaptant en maîtrisant la langue de l'environnement. Pour elle maîtrise du français et maintien des langues premières ne sont pas antinomiques.

## 2.2. Aujourd'hui

Les personnes, hommes et femmes, qui arrivent du Sénégal aujourd'hui ont un niveau de scolarisation et, partant, un niveau de français beaucoup plus élevé que la génération précédente. Dans la région du Fleuve Sénégal, envoyer les enfants à l'école, c'est aussi leur permettre de continuer l'œuvre de leurs aïeux : venir travailler en France. La scolarité des garçons et des filles a en outre beaucoup progressé au Sénégal. Les Sénégalais et Mauritaniens ont perdu leur caractère exceptionnel parmi les migrants présents sur le sol français. De ce fait, il n'existe plus de médiation spécifique à la maternité du Havre pour les pulaarophones, soninképhones et wolophones. Des activités de médiation et d'interprétation, au Havre comme dans d'autres villes de France, continuent y compris dans les structures hospitalières. Elles sont prises en charge par le réseau associatif. Les langues sénégalaises font l'objet d'interprétation à la



demande, comme une quarantaine d'autres parlées par des personnes originaires de tout continent.

Par ailleurs, l'activité salariée des femmes est souvent souhaitée : les hommes, plus âgés, sont désormais fréquemment à la retraite, un complément de revenus peut s'avérer indispensable. Certains conflits autour des modèles éducatifs peuvent demeurer dans quelques familles, comme nous l'avons vu avec la pratique de l'envoi temporaire au pays des enfants. De même le choix du conjoint par les jeunes filles peut s'avérer conflictuel. Pour autant l'apprentissage et la maîtrise du français sont devenus des évidences pour les deux genres.

### 3. Représentation des parlers mixtes et valorisation de l'écrit

Dans notre projet de contraster les deux langues pulaar et wolof, se trouvait aussi l'intuition qu'une relation différente au métissage et aux alternances français / langue sénégalaise pouvait être observée. Le wolof est langue véhiculaire du Sénégal, en hybridation avec le français dans les usages urbains depuis plusieurs décennies (Ndao 1996, Thiam 1994). Les phénomènes de purisme des journalistes wolophones évitant les emprunts au français et les remplaçant par des néologismes à base wolof ou arabe ne concernent que les situations d'antenne. Les entretiens pour cette recherche ont été réalisés en parler ordinaire sénégalais par Kébé (2011). Le caractère relativement marginal du purisme en wolof, lié aux situations formelles, se retrouve en France. Personne n'a commenté des hybridations ou métissages entre le français et le wolof en France. C'est en revanche l'inverse pour l'hybridation français / pulaar qui a été largement commentée par plusieurs de nos informateurs. Fatou considère par exemple que les enfants nés en France « *créolisent* » le pulaar. Elle oppose le pulaar créolisé des enfants au *pulaar clair, pur* de leur mère et des enfants nés en Afrique. Ce phénomène de métissage ne fait pas l'objet de désapprobation de sa part. Il est considéré comme une conséquence logique du contact de langues.

Un autre de nos informateurs, mauritanien militant, diffusant les polices spécifiques pour écrire le pulaar sur Internet, la rejoint quant à la « *créolisation* » du pulaar. Sa vision en est plus négative : les mères en voulant apprendre le français auprès de leurs enfants seraient responsables de cette corruption. Les pères absents, puisque se rendant volontiers au foyer pour se retrouver entre hommes après l'usine, n'auraient pas de responsabilité dans cette hybridation... Les exemples qu'il fournit à ses interlocuteurs renvoient au non respect des classes nominales peules. Dans la bouche des enfants nés en France, *telefon* serait suivi de la marque des objets *oo* au lieu de la marque des emprunts *dee*. Nous avons des exemples de ce type dans notre corpus d'enregistrements. On peut à l'inverse voir dans ces exemples l'intégration progressive de ces emprunts au système du pulaar, les locuteurs ne percevant plus leur caractère étranger. D'autres exemples donnés par cet informateur renvoient à des référents français comme *patta* pour les pâtes, qui font partie de l'alimentation de base en France ou *nerve* pour s'énerver. Il semblerait que l'on s'énerve plus en France qu'en Afrique.

Les remarques de cet informateur sur le non respect des classes nominales entrent en résonance avec les travaux de Faty (2011) qui décrit dans sa thèse la construction idéologique d'une spécificité linguistique pour le pulaar depuis la période coloniale, de Faidherbe (1882) aux mouvements de promotion linguistique et culturel actuels en passant par Senghor. Les vingt et une classes nominales du pulaar sont par exemple retenues par Senghor (1983) comme une marque de la richesse de la langue et de sa

complexité. Au reste, il n'est pas surprenant de trouver des attitudes puristes plus affirmées pour une langue parlée sur un très vaste territoire et minoritaire partout. Le conservatisme et l'irrédentisme pulaar sont souvent considérés comme ayant permis le maintien de la langue dans des conditions parfois difficiles. L'écrit dans ce cadre remplit des fonctions d'unification et de préservation.

Dans les enregistrements effectués dans les familles, les enfants mélangent. Le parler hybride est employé sans commentaire aucun dans la famille de douze enfants. Ils sont tous scolarisés et donc parfaitement francophones. Les remarques voire le rejet de l'hybridation sont le fait d'adultes intellectuels et non de la part des enfants locuteurs ordinaires.

Ces observations sont partiellement en décalage avec les travaux de Boudart (2013). En analysant les représentations de jeunes Maure, Pulaar ou Soninké, scolarisés ou non dans la ville de Sélibaby en Mauritanie, elle note que les jeunes pulaar considèrent normal de mélanger le pulaar et le français, ce qui n'est pas le cas des jeunes soninké pour lesquels la pression puriste est beaucoup plus forte de la part de la génération précédente. En revanche, elle note que, pour les Pulaar seulement, la référence est devenue l'écrit et non plus le parler des vieux de tel endroit, contrairement aux jeunes Maure ou Soninké où la figure de l'expert et du bon parler est traditionnelle : les vieux de tel village.

La valorisation de l'écrit comme nouvelle norme de référence semble spécifique au pulaar et renvoie outre aux travaux présentés ci-dessus à un mouvement plus large, existant au moins depuis les années soixante de valorisation de l'écrit en pulaar en caractères latins (Humery 2012).

#### 4. Perspectives

Pour ne pas conclure, nous voudrions mettre l'accent sur la généralisation et la diversification des pratiques numériques depuis les années deux mille et deux mille dix. Celles-ci permettent une communication quasi simultanée à distance et bien souvent à l'oral. La pression normative y est moindre que pour des pratiques écrites, valorisées mais pas si répandues. Les blogs, sites, etc., concernent surtout les intellectuels. On trouve en revanche ordinateurs et paraboles dans toutes les familles qui permettent de recevoir la télévision au moins en wolof, l'utilisation de skype, facebook, etc. Les applications de téléphonie gratuites permettant de communiquer à l'international se sont répandues très rapidement. La circulation des pratiques langagières entre les pays s'est donc accélérée dans la période récente. Pour autant l'analyse de ces pratiques médiées entre la France et le Sénégal reste à faire.

A l'opposé de cette modernité revendiquée, nous avons été surpris d'apprendre l'existence d'associations de castes chez les Pulaar et les Soninké de la seconde génération, donc nés en France. Si aucune pirogue ne sort du port du Havre pour naviguer entre les porte-containers, ces rapports de pouvoir sont réactualisées à l'occasion de fêtes ou conservent leur importance pour désigner par exemple le bureau d'une association villageoise. Les identités ethno-culturelles restent importantes et s'imbriquent aux identifications nationales.

## **Bibliographie**

BOUDART, I. (2013), *Dynamique de l'(in)sécurité de jeunes mauritaniens : représentations et pratiques*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Rouen, Université de Rouen.

DEPREZ, C. (2000), « Pour une conception plus circulante des langues mises en jeu dans les migrations » dans Calvet et Moussirou (dirs.), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier, pp. 55-67.

FAIDHERBE, L. C. (1882), *Grammaire et vocabulaire de la langue poul : à l'usage des voyageurs dans le Soudan*, 2<sup>e</sup> éd. Maisonneuve et C<sup>ie</sup>, Libraires-Editeurs.

FATY, A. A. (2011), *Processus d'homogénéisation linguistique et instrumentalisation discursive : le cas des Haalpulaar*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Paris, Université René Descartes.

JUILLARD, C. (2005), « Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais », *La linguistique*, vol. 41, fasc 2/2005, pp. 25-36.

JUILLARD, C. (2007), « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive », *langage et société* n° 121-122, Paris, MSH.

JUILLARD C., DREYFUS M. (2005), *Le plurilinguisme au Sénégal*, Paris, Karthala.

HUMERY, M-E. (2012), « Lire et écrire en pulaar au Sénégal » dans D. Gary-Touunkara et D. Nativel (dirs.), *l'Afrique des savoirs au Sud du Sahara, XVI-XXI<sup>e</sup> siècle. Acteurs, supports, pratiques*, Paris, Karthala, pp. 287-312.

KÉBÉ, A. B. (2011), *Le rôle des radios privées dans les dynamiques des langues en Afrique francophone (Sénégal) : interaction entre situation sociolinguistique et processus de création lexicale*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Rouen, Université de Rouen.

NDAO, P. A. (1996), *Contact de langues au Sénégal. Étude du code switching wolof/français en milieu urbain : approches linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques*, Thèse de doctorat d'État en Sciences du langage, Dakar, Université C. A. Diop.

NICOLLET, A. (1992), *Femmes africaines en France : la vie partagée*, Paris, L'Harmattan.

QUIMINAL, C. (1991), *Gens d'Ici Gens d'Ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois,

SENGHOR, L. S. (1983), *Préface*, dans Dumont, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala, pp. 7-20.

THIAM, N. (1994), « La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar : une première approche », *Langage et société*, n° 68, Paris, MSH, pp. 11-34.

TIMERA, M. (1996), *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.